



19.422 Initiative parlementaire

Pour la promotion de par la législation suisse du système d'étiquetage du type Nutri-Score pour les denrées alimentaires transformées

Déposé par:

Sommaruga Carlo

Groupe socialiste

Parti socialiste suisse



Repris par:

Piller Carrard Valérie

Groupe socialiste

Parti socialiste suisse

Date de dépôt: 22.03.2019

Déposé au: Conseil national

Etat des délibérations: Liquidé

Texte déposé

Le dispositif légal est modifié de manière à introduire sur le territoire suisse un système d'étiquetage de la valeur nutritionnelle d'un aliment transformé reprenant le Nutri-Score français ou s'en inspirant.

Développement

Alors que la législation suisse sur les denrées alimentaires n'oblige pas à afficher les quantités de sucres dans les produits que les Suisses consomment quotidiennement, la France a introduit fin octobre 2017 le Nutri-Score, un système d'étiquetage de la valeur nutritionnelle d'un aliment transformé. Un code couleur permet aux consommateurs de comprendre facilement les informations nutritionnelles et de choisir les aliments à privilégier (vert) et ceux à consommer avec modération (rouge). Des feux à cinq couleurs, du vert au rouge, sont placés de façon bien visible sur les emballages alimentaires.

Dans son édition du 12 février 2019, la "Neue Zürcher Zeitung" informe que le groupe français Danone, présent en Suisse, apposera, dès mars 2019, des étiquettes Nutri-Score sur ses produits. Ce média estime le système efficace et se réjouit de la décision de Danone.

Comme le périodique "Bon à savoir" le rappelait en janvier 2018, en France, les enseignes de la grande distribution – Auchan, Leclerc, Intermarché, Fleury-Michon, Danone et McCain – ont suivi les recommandations émises par les autorités. Grâce à la campagne promotionnelle et incitative menée par l'agence Santé publique France, ce système favorable aux consommateurs a pourtant pris son envol.

Il apparaît donc important que la Suisse agisse et agisse rapidement dans l'intérêt de la santé de la population.

C'est aujourd'hui l'occasion pour une fois de se montrer volontaristes et de fixer le cadre légal pour un tel système d'étiquetage qui favoriserait de manière simple, mais déterminante, le choix des consommatrices et consommateurs en matière d'aliments transformés.

Chronologie

28.11.2019 L'objet est repris

29.06.2020 Retrait





Compétences

Commissions chargées de l'examen

Commission de la sécurité sociale et de la santé publique CE (CSSS-CE)

Commission de la sécurité sociale et de la santé publique CN (CSSS-CN)

Autorité compétente

Parlement (Parl)

Informations complémentaires

Conseil prioritaire

Conseil national

Cosignataires (11)

Barrile Angelo, Bendahan Samuel, Crottaz Brigitte, Fehlmann Rielle Laurence, Gysi Barbara, Hadorn Philipp,
Maire Jacques-André, Reynard Mathias, Semadeni Silva, Tornare Manuel, Wermuth Cédric

Liens

